

# Rapport moral 2020

L'association SEXTANT 76 a été créée le 14 janvier 2019 ; Elle est issue d'un collectif pluriprofessionnel composé de médecins généralistes, spécialistes, pharmaciens, infirmiers et masseurs kinésithérapeutes qui lui-même a vu le jour en juin 2019 et dont l'objet est de regrouper les professionnels de santé libéraux sur le territoire de la communauté urbaine havraise, autour de projets communs.

Les projets doivent répondre aux intérêts communs des professionnels de santé, des patients et de la collectivité, dans la préservation des droits du patient, le respect du secret professionnel et la promotion de la bienveillance

Ces projets sont ancrés dans le territoire en partenariat avec les instances locales telles que les services santé de la Communauté Urbaine, la CPAM du Havre, l'AMUH (service médical d'urgence), les différents établissements de santé, le CLIC, les réseaux de santé (RESPECT)

## I - INSTANCES :

**Assemblée générale constitutive**, le 14 janvier 2019 – statuts déposés le 5 février 2019, parution au Journal Officiel, le 2 mars 2019 (annonce N°1532)

Le **Conseil d'administration** de SEXTANT 76 est composé de 15 membres : 9 médecins, 2 pharmaciens, 2 infirmiers, 2 MK

Il est représentatif des professionnels de santé libéraux (médecins généralistes, médecins spécialistes, infirmiers, kiné, pharmaciens), des représentants des établissements hospitaliers du Havre

Drs Simon BERTIAUX (chirurgien, CME HPE), Matthieu BLONDET (MG), Carine BROCARD (biologiste Biocéane, les Ormeaux), Clémence BURES (endocrinologue GHH), Iulia CASAUX (MG), Jean-Luc DUMESNIL (MG, président AMUH), Elsa FAGOT-GRIFFIN (MG), Alain FUSEAU (Psychiatre, Président CME GHH), Marc MIGRAINE (radiologue, LES ORMEAUX, représentant URML), M. Christophe DELPLANQUE (correspondant URPS pharmacien) et Mme Elise PALFRAY pharmaciens, Mme Béatrice MAILLOT (IDEL) et M. François CASADEI (IDEL, président URPS Infirmiers) MM Jérémie CHOBY, Géraud COUSSERGUES, masseurs kinésithérapeutes

Il s'est réuni les 26 avril, 14 juin, 5 septembre, 17 octobre et 18 décembre 2019, chacune de ces réunions ont fait l'objet d'un Procès-Verbal (en annexe)

Le **bureau** a été désigné à l'origine de la création de l'association comme suit :

- Dr Matthieu BLONDET, médecin généraliste, président
- Dr Elsa FAGOT- GRIFFIN, médecin généraliste, et M. François CASADEI, infirmier, président de l'URPS infirmier Normandie, vice-présidents
- Dr Elise PALFRAY, pharmacienne, secrétaire
- M. Jérémie CHOBY, masseur kinésithérapeute, trésorier

Le bureau s'est réuni en moyenne tous les trois mois

## II - QUELS PROJETS PORTES PAR SEXTANT 76

Les projets envisagés par SEXTANT 76 dès son origine sont partie intégrante des propositions de [la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016](#) :

- La création d'une plateforme territoriale d'appui
- La création d'une Communauté professionnel territoriale de santé, CPTS

### II – 1- PLATEFORME TERRITORIALE D'APPUI

- **Appel à projet** PTA déposé auprès de l'ARS et accepté par l'ARS, en février 2019
- **Définition de la plateforme territoriale d'appui,**  
Les professionnels de santé - en particulier les médecins traitants - sont de plus en plus souvent confrontés à des patients présentant plusieurs pathologies, elles-mêmes parfois associées à des problèmes sociaux, psychosociaux ou économiques.

Pour organiser ces fonctions d'appui dans les territoires, les agences régionales de santé pourront mettre en place des **plateformes territoriales d'appui (PTA)**, en s'appuyant sur les initiatives des professionnels, notamment ceux de ville et des communautés professionnelles territoriales de santé, en vue du maintien à domicile.

L'objectif est d'apporter un soutien pour la prise en charge des situations complexes, sans distinction ni d'âge ni de pathologie, à travers **3 types de services** :

- ▶ **Mission 1 - L'information et l'orientation des professionnels vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales de leurs territoires** pour répondre aux besoins des patients avec toute la réactivité requise. La plateforme peut par exemple identifier une aide à domicile, orienter vers une place en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)...
- ▶ **Mission 2 - L'appui à l'organisation des parcours complexes**, dont l'organisation des admissions en établissement et des sorties. En cela, la plateforme apporte une aide pour coordonner les interventions des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour du patient.
- ▶ **Mission 3 - Le soutien aux pratiques et aux initiatives professionnelles** en matière d'organisation et de sécurité des parcours, d'accès aux soins et de coordination. Dans ce domaine, la plateforme appuie de manière opérationnelle et logistique les projets des professionnels.

Le déclenchement des services de la plateforme est activé par le médecin traitant ou par un autre professionnel en lien avec lui. Ceci traduit la volonté d'inscrire les PTA dans le cadre d'une meilleure organisation des soins au profit du patient.

[\(en savoir plus\)](#)

- **Déploiement de la PTA Océane**
  - Recrutement d'avril à novembre de l'équipe PTA constituée au 31/12/2019 de
    - Une Coordinatrice (1ETP - CDI)
    - Une Assistante de coordination (1 ETP – CDD)

- Deux assistantes de parcours (2 ETP- CDI)
- Une assistante (0.2 ETP portage salaire AHFMC)
- Ouverture officielle de la PTA Océane, septembre 2019 – missions 1/2/3
- Inauguration le 13 janvier 2020 (170 personnes présentes)
- En annexe le rapport d'activité détaillé de la PTA Océane pour l'année 2019

## II – 2 - PROJET CPTS

- **Genèse** : De nombreux échanges, dès avant la création de SEXTANT 76, ont été initiés avec l'ARS Normandie en vue de mettre en place une CPTS sur ce territoire havrais – ces démarches n'ont au 31/12/2019 pas abouti. Mais sont reconduites en 2020. Sur le terrain, le projet de CPTS se construit.
- **Définition de la CPTS**  
Afin d'assurer une meilleure coordination de leur action et ainsi concourir à la structuration des parcours de santé, des professionnels de santé peuvent décider de se constituer en communauté professionnelle territoriale de santé.  
Les communautés professionnelles territoriales de santé sont composées de professionnels de santé regroupés, le cas échéant sous la forme d'une ou de plusieurs équipes de soins primaires, d'acteurs assurant des soins de premier et de second recours et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.  
[En savoir plus](#)
- **Prémices** : Dans le cadre de la mission 3 de la PTA et afin de mieux coordonner les parcours, deux rencontres élargies ont été proposées aux professionnels du territoire en partenariat avec l'AHFMC (dans le cadre de la formation continue) les 27 février 2019 et 22 mai 2019.

**27 février 2019** : réunion de 27 professionnels et partenaires : Direction Santé Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole) (prérequis étude du PRS haute Normandie et du CLS du Havre) – un travail en groupe de 8 a permis de faire remonter les problématiques de terrain rencontrées par les professionnels dans l'exercice de leur mission – Chacune de ces problématiques a donné naissance à des groupes de travail pour mise en place de solutions concrètes

- Education à la santé
- Communication interprofessionnelle
- Prise en charge des patients âgés dépendants à domicile
- Soins non programmés
- Télémédecine

Les travaux effectués dans le cadre de ces groupes de travail ainsi constitués sont détaillés dans le rapport d'activité de la PTA Océane dans le cadre le mission 3. Ils ont été pris en charge financièrement également dans le cadre de cette mission 3 (les deux entités étant intimement liées)

### III – PROJETS A VENIR

La loi du 24 juillet 2019 impose un regroupement d'ici 3 ans des différents dispositifs d'appui en un unique Dispositif d'Appui à la Coordination, dit DAC, à horizon 2022

Sont concernés par ce regroupement : la PTA Océane, le réseau RESPECT (soins palliatifs) et la MAIA (appui aux personnes âgées)

Dans cette perspective, l'ARS Normandie a vivement encouragé dès le mois de juillet 2019 ces structures à se rencontrer et envisager l'avenir. Ainsi dans un premier temps, l'année 2020 sera-t-elle marquée par l'étude du rapprochement des entités PTA Océane et Réseau RESPECT, afin d'envisager une fusion des deux structures à horizon du premier semestre 2021, et dans l'objectif de la création du DAC, Dispositif d'Appui à la Coordination, en 2022.

Fait au Havre, le 7 mai 2020

Dr Matthieu BLONDET  
Président SEXTANT76

